

BUDGET PRIMITIF 2013
DECISIONS en MATIERE de TAUX de CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Taux 2013 appliqués par décision du conseil général	Variation de taux/N-1	Produits votés par le conseil général en €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17,24%	0,00%	132 391 181
Taxe d'aménagement	2,10%	0,00%	42 000 000
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement	3,80%	0,00%	50 000 000
Taxe locale d'électricité	3,00%	0,00%	5 000 000